

LA FAUTE SUR MER

DU 27 juillet au 16 aout 2026

Colonie Sainte Maure, 16 Rue des Pervenches, 85460 LA-FAUTE-SUR-MER



Séjour organisé par l'AVEI, 2 rue Georges Briand 16100 COGNAC ✓

I - ORGANISATEUR

AVEI

2 Rue Georges Briand

16100 COGNAC

Tél : 05.45.82.81.73

Mail : avei.fcol@wanadoo.fr

Axes prioritaires de l'AVEI :

- Proposer aux jeunes en difficultés des temps de vacances adaptés à chacun au mieux de ses capacités et besoins.
- Organiser les séjours autour de : la détente, les découvertes, les rencontres, les loisirs, la création.
- Travailler ensemble : l'AVEI et les familles, les établissements et organismes prescripteurs....

Les valeurs éducatives de l'AVEI :

Elles sont celles de l'éducation populaire :

- Favoriser le vivre ensemble
- Le respect
- La responsabilisation
- L'autonomie et l'épanouissement

Tout cela sera adapté aux capacités de chacun grâce à une équipe choisie pour ses compétences, sa sensibilisation aux spécificités du public accueilli, et des valeurs partagées :

- sensibilisation par la Directrice du séjour à Pâques et choix d'animateurs déjà expérimenté si possible, accueil de stagiaire BAFA pour une ouverture à chacun
- pour les séjours d'été, organisation d'un weekend de deux jours de préparation des séjours avec interventions de professionnels du médico-social et sensibilisations de la part des Directeurs de chaque séjour organisé par l'AVEI

II - LE PUBLIC

Nous accueillerons 15 jeunes de 12 à 17 ans présentant des troubles du comportement et/ou des handicaps associés plus ou moins important.

Cela suppose :

- un besoin d'encadrement important
- un besoin de cadre serein, bienveillant et continu
- une vigilance importante quant à la santé morale, physique et affective de chacun (jeunes accueillis et équipe pédagogique)
- la mise en place d'un fonctionnement régulier et qui amène à définir des temps repérés sur le quotidien : heures de repas du midi et du soir fixes, temps d'activités/temps libres bien identifiés, des activités adaptées à chaque tranche d'âge et aux capacités de chacun.... Avec une adaptation aux possibilités et au rythme de chacun
- la mise en place de temps individualisé afin de permettre aux jeunes en ayant besoin de se repérer et se poser plus calmement en dehors du groupe

Sans oublier le besoin :

- de recherche de l'adulte et de son affectivité, de se dépenser et découvrir, d'imaginer, de trouver sa place dans la vie en collectivité

III- LE TRANSFERT

Les départs se feront les lundi 27 juillet et vendredi 7 aout 2026 au matin, en minibus ou en train. Différents lieux de départs sont définis avec des horaires de départs décalés afin de laisser le temps à chaque véhicule de rallier différentes villes.

Bordeaux

Nantes

Paris en train

Direct sur le séjour

Le retour se fera en minibus le jeudi 6 aout et dimanche 16 aout 2026 après-midi, avec une arrivée dans les mêmes villes de départ à horaires décalés aussi.

Bordeaux

Nantes

Paris

Direct : avant midi

IV - LE LIEU DU SEJOUR

Le séjour se déroulera du lundi 27 juillet au 16 août 2026, par accueil pour 10 jours en deux parties ou 3 semaines (26 juillet au 6 août, 7 août au 16 août, 27 juillet au 16 août) à La Faute sur Mer, au Centre de vacances de Sainte Maure de Touraine (16 rue des Pervenches, 85460), à environ 1 heure de Royan.

Les jeunes accueillis seront hébergés sur place dans des bâtiments en dur regroupant : les chambres (de 2 à 4 lits), les sanitaires, la salle à manger, la cuisine, la lingerie et la laverie, et différents lieux où organiser des activités diverses et variées.

Le centre bénéficie d'un grand jardin pour des activités extérieures.

« Le centre se situe tout près de la Touraine, en Vendée, sur la cote de lumière, région privilégiée par le soleil.

A 150 mètres de la plage, deux bâtiments pour le couchage et les sanitaires (chambres de 2 à 4 lits), un bâtiment pour la restauration et la cuisine, une grande salle d'activité, une lingerie et une laverie.

Les enfants pourront jouir pleinement des plaisirs de la mer, immense plage de sable très sûre et surveillée, port de l' Aiguillon à 800 m, baignade, jeux, pêche, découverte du milieu marin, soirées récréatives à thème.

Activités manuelles, d'expression et d'apprentissage de la vie en collectivité. »

Source internet (site web du centre)

Ce cadre est idéal pour s'épanouir et faire de nombreuses découvertes et activités : Zoo des Sables d'Olonne, Aquarium de La Rochelle, jeux et ballades sur la plage quotidiens, découverte des parcs ostréicoles....

Tout cela dans une ambiance que nous voulons résolument familiale et adapté à chacun/chacune.

V - L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

- une Directrice BAFD complet
- un Assistant sanitaire BAFA complet + PSC1
- 4 animateurs (BAFA, BAFA stagiaire, non BAFA ayant une connaissance du public accueilli)

A . La Directrice

- est responsable des enfants, du personnel et du bon déroulement du séjour
- est garante de la sécurité, de l'hygiène et des bonnes conditions de travail
- est garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants
- est garante de la loi, des réglementations afférentes à l'accueil loisirs habilité DDCS.
- est garante du projet pédagogique
- est garante de la bonne tenue des documents administratifs
- est garante de la bonne mise en place et de l'évaluation des animateurs
- est responsable du recrutement de l'équipe pédagogique et de l'équipe technique
- a un rôle formateur auprès des animateurs
- est garante de la propreté, de l'hygiène alimentaire et de la bonne utilisation des locaux
- assure les relations avec les différents partenaires (institutions, organisateur, prestataires, parents etc...).

B . Les animateurs

- assurent la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant
- sont garants de la réglementation
- sont responsables de chaque enfant (animateurs référents pour chaque jeune)
- ont une attitude d'écoute, de tolérance, de dynamisme
- doivent être attentif et à l'écoute
- aident l'enfant à se socialiser à travers différentes activités et la vie quotidienne
 - encadrent et animent les activités, de la préparation au rangement du matériel utilisé
- participent à la mise en œuvre du projet pédagogique et des projets d'activités
- aident les enfants à découvrir et acquérir seuls
- sont les intermédiaires entre l'enfant et son milieu de vie (matériel et humain).

VI . OBJECTIF GENERAL

L'objectif général des séjours de l'AVEI est de passer des vacances :

- Agréables
- Enrichissantes
- Source d'apprentissage et d'échanges
- De vivre des temps/moments différents de ceux du reste de l'année

Il est essentiel de permettre à tous les jeunes accueillis quelles que soient leurs capacités, difficultés et besoins de passer des vacances qui leurs offrent :

- Dépaysement
- Amusement
- Repos
- Épanouissement

VII - OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A . Aller/aider vers l'autonomie de l'enfant (dans la mesure des capacités de chacun)

- L'enfant est acteur de son séjour, il participe aux tâches de la vie quotidienne
- L'enfant aidera dans la mesure de ses possibilités au rangement de son lieu de vie : chambres, repas, lieux d'activités....
- L'enfant sera accompagné si besoin pour s'occuper de ses correspondances, dès son arrivée à l'envoi de son courrier
- L'enfant sera associé au choix de son activité
- L'enfant sera accompagné pour débarrasser sa table
- L'enfant pourra communiquer ses idées et souhaits au cours des réunions ou par la boîte à idées
- L'enfant sera accompagné pour s'habiller seul et différencier ses affaires sales de ses affaires propres
- L'enfant sera capable ou accompagné pour se laver les mains avant le repas et les dents après
- L'enfant apprendra avec l'aide d'un animateur à faire lui-même des gestes simples du quotidien

Moyens :

- Mise en place d'un jeune référent aidé par un animateur pour le courrier
- Mise en place d'un lieu de rangement pour le matériel pédagogique
- Mise en place d'une météo des chambres (soleil si la chambre est bien rangée etc...)
- Mise en place d'une aide de l'équipe pour prendre les bonnes affaires dans les chambres
- Les animateurs accueilleront les enfants aux douches et régleront avec eux les éventuels petits problèmes de manière discrète
- Les animateurs veilleront à ce que les enfants se lavent bien les mains et les dents avant et après les repas.

Evaluation

Par l'observation directe de ce qui a été effectué ou non et nous listeront les courriers qui ont été envoyés.

Nous verrons si les enfants ont un bon appétit.

Sur l'hygiène, nous constaterons aussi bien au niveau visuel (changement d'affaire ou non) qu'au niveau de l'odorat (s'il y a eu savon ou non).

B . Apprentissage de la vie en collectivité

Sensibiliser les enfants dans leurs relations avec le monde humain qui les entoure, leur faire prendre conscience que l'autre est source d'enrichissement et d'épanouissement.

Il appartient donc à L'équipe d'animation de faire passer des valeurs telles que le respect de chacun, des règles de vie, du matériel, de l'environnement, l'écoute des autres, le partage, la tolérance...

- L'enfant aura la possibilité de s'exprimer lors de réunion.
Chaque enfant est différent, il est source d'enrichissement. La différence n'est donc plus un obstacle mais un élément d'épanouissement à la fois individuel et collectif
- L'enfant pourra s'exprimer librement au cours de rassemblement.
- L'enfant sera accompagné pour prendre toute la mesure du respect des règles de vie, des autres (jeunes et adultes) et lui-même
- L'enfant écoutera les autres.
Le respect des règles du groupe et des autres permet aux enfants d'acquérir le goût de la démocratie, tout en les incitant à la vie sociale

Moyens

- Mise en place d'une première réunion où sera établie la charte de vie collective
- Affichage de la charte de la vie quotidienne
- Mise en place de réunion quotidienne où chaque enfant pourra échanger son point de vue, ces idées et choisir son activité
- Mise en place d'un planning des tâches de la vie quotidienne
- Affichage du planning des tâches de la vie quotidienne

Evaluation

Par l'écoute et l'observation de l'équipe pédagogique de la participation de chacun (selon ses capacités) et de son investissement.

On évaluera si la charte de vie quotidienne est bien respectée.

On constatera ce qu'il reste dans les assiettes.

C . Epanouissement de l'enfant

Amener l'enfant à être acteur de son séjour pour qu'il puisse s'épanouir dans tous les domaines :

- Par sa participation et son investissement à des activités enrichissantes (activités sur la plage, Zoo, visite de la ville de La Rochelle et de l'aquarium...)
- Par sa participation et son investissement aux différentes tâches de la vie quotidienne
- Par sa participation aux réunions
- Par l'écoute et l'intérêt que porte l'équipe pédagogique sur les échanges et les idées de chacun.

Moyens

- Mise en place d'activités plages (jeux de ballon, jeux d'échanges,)
- Mise en place d'activités culturelles (visite de la ville de La Rochelle, de ports ostréicoles, du Zoo des Sables d'Olonne...)
- Mise en place d'activités en groupe (jeux de sociétés, jeux d'extérieur divers, foot, spectacle etc...)
- Mise en place de réunion quotidienne où chaque enfant pourra échanger son point de vue, ces idées et choisir son activité
- Mise en place d'un planning des tâches de la vie quotidienne
- Mise en place de temps libres pendant lesquels des jeux resteront à disposition des enfants, et la présence de l'adulte sera effective avec un regard bienveillant et encourageant.

Evaluation

Par l'écoute et l'observation de l'équipe pédagogique.

Nous serons attentifs à la participation et l'investissement de chacun aux activités et aux tâches de la vie quotidienne.

L'équipe pédagogique écoutera, interprétera, évaluera, décidera sur les demandes, les idées de chaque enfant.

D . RESPECT

L'équipe pédagogique travaillera sur le respect :

- en négociant avec l'enfant sur des règles de vie au quotidien (bonjour, merci, etc...)
- en posant des repères à l'enfant sur les modes de proposition et de prises de décisions collectives
- en accompagnant l'enfant dans la préparation d'activités de la manière la plus autonome qu'il soit
- en mettant à disposition de l'enfant des moyens d'effectuer leur démarche (tel, courrier, jeux)
- en participant et en s'investissant avec l'enfant aux différentes tâches de la vie quotidienne
- en amenant l'enfant à ne pas faire de bruit au coucher et au réveil
- en amenant l'enfant à respecter le rythme de chacun
- en sensibilisant l'enfant au développement durable, à la préservation de l'environnement, à la gestion des ressources.

Moyens

- Mise en place de réunion quotidienne
- Mise en place d'activités
- Mise en place de temps libre cadrés par les animateurs
- Mise en place d'un planning des tâches de la vie quotidienne
- Mise en place de moment pour préparer les menus équilibrés
- Mise en place d'une organisation pour le tri sélectif
- Mise en place d'action pour une meilleure propreté du lieu de vie

- L'équipe pédagogique devra veiller à faire respecter le rythme de chacun
- L'équipe pédagogique aura un regard sur la gestion et la consommation du papier.

Evaluation

Par l'écoute et l'observation de l'équipe pédagogique.

Elle devra faire passer des valeurs telles que le respect de chacun, des règles de vie, du matériel, de l'environnement, l'écoute des autres, le partage, la tolérance.

VIII - LE TRAVAIL DE L'EQUIPE

PEDAGOGIQUE

- Chacun est garant du projet pédagogique, du début à la fin du séjour
- Chacun est garant de la charte des droits et besoins des enfants et adolescents
- Nous serons attentifs à la propreté et au rangement des locaux
- Être à l'écoute de ses collègues et accepter la critique constructive
- Le travail se fait à l'unisson, l'équipe pédagogique se doit de s'entraider
- Assumer ces erreurs, il ne faut pas se défaire sur les autres. L'échec peut être collectif mais chacun doit assumer son erreur
- Partager et soutenir les décisions prises en équipe même si notre point de vue est différent

IX - ACTIVITES

Il y a plusieurs manières d'envisager l'activité

- Laisser jouer : un groupe d'enfants commence un jeu sans danger particulier. L'animateur laisse faire tout en encadrant et en dirigeant discrètement
- Donner à jouer : l'activité initiée par le groupe d'enfant présente des lacunes (mauvais fonctionnement du jeu etc...). L'animateur accompagne ce groupe en leur donnant les moyens d'évoluer
- Jouer avec : l'activité initiée présente des dangers ou le matériel n'est pas adaptés à l'enfant. L'accompagnement est nécessaire
- Faire jouer : l'animateur informe le groupe d'enfants des différents choix possibles d'activités préparées

Les activités auront pour buts :

- amener l'enfant à rencontrer l'autre
- amener l'enfant à découvrir l'environnement
- amener l'enfant à apprendre à se connaître
- amener l'enfant à se divertir, s'amuser et passer de bonnes vacances

X - LES ACTIVITES LUDIQUES OU SPORTIVES

- Foot sur place, jeux de ballons sur la plage ou sur le centre, danse (avec création chorégraphie pour la boum de fin de séjour)
- Plage : ballade quotidienne afin de courir, se dégourdir, jouer, respirer et se poser
- Participation aux animations (activités manuelles, grand jeux). Ces activités seront décidées en concertation avec les enfants lors des réunions en fonctions de leurs envies et motivations
- Sorties culturelles, découverte de la région et de son patrimoine - Visite du zoo des Sables d'Olonne, sortie à la journée complète à La Rochelle avec visite de la ville et de son célèbre aquarium
- Petite randonnée sur la plage, au marché local
- Découverte des parcs ostréicoles
- Veillées sur la plage (si possible selon le temps) ou sur le centre

XI - LA VIE QUOTIDIENNE

A. Les chambres

Les enfants seront hébergés dans des chambres de 2 à 4 couchages.

L'attribution des chambres se fera par tranche d'âge, et la mixité ne sera pas possible.

Si l'on peut les filles seront à un bout du couloir et les garçons à l'opposé avec chambres d'animateurs entre.

Chaque chambre devra être correctement rangée pour préserver la bonne hygiène de chacun ? L'animateur y veillera particulièrement.

B . Lever et Coucher

Afin de respecter le rythme de chacun et l'état de fatigue des enfants, le lever se fera de manière échelonnée entre 8h et 9H30, et aussi pour respecter un temps nécessaire entre deux prises de traitement (matin et midi) pour ceux qui en ont besoin.

C. La veillée

Se terminera vers 22H et on leur laissera 30 min pour se laver les dents et se préparer à dormir.

D . Le coucher

Se fera pour 22h après la veillée.

Avec un retour au calme, lecture d'histoires si besoin, brossage des dents si consommation de chocolat chauds ou autres.

E . Temps libre : des moments où l'enfant apprend à être responsable

Lors du temps libre l'enfant peut :

- participer à des activités
- rédiger son courrier
- téléphoner
- se reposer
-

F . Temps calme

- se reposer
- participer à des activités non bruyantes
- rédiger leur courrier
-

G . Hygiène

L'adulte est présent pour accompagner l'enfant sans perturber son intimité (douche).

Le suivi d'animateur par chambre incite et aide à adopter quelques attitudes :

- on se douche tous les jours
- on se brosse les dents après chaque repas
- on différencie le linge sale du linge propre
- on se lave les mains avant de manger, en sortant des toilettes, après chaque activité
- on range sa chambre

I .Les repas

Les repas sont des actes sociaux parmi les plus importants, des moments agréables, de partage, d'écoute et de communication.

Ils ont une influence sur le bien-être, la santé mais aussi sur la sécurité affective.

Ils font fonctionner plusieurs sens :

- le goût
- l'odorat
- la vue
- le toucher

Ils ont par conséquent une place importante dans l'organisation et sont un moyen d'animation et d'apprentissage à l'autonomie. L'équipe pédagogique devra prendre leurs repas avec les enfants. Durant ces moments de convivialité :

- on installe sont couverts (la vaisselle aura été déposée en bout de table préalablement par le personnel de service)
- on doit débarrasser (on repositionne la vaisselle du repas au bout de la table)
- on doit nettoyer (planning de passage du balai avec les animateurs)
- on doit essayer de goûter (mais on ne force pas)
- on doit essayer de gérer le bruit

L'équipe pédagogique est garante du bon déroulement de ce moment.

J . Réunion

Le rassemblement des enfants ainsi que de l'équipe pédagogique du matin, de l'après-midi et du soir a pour but :

- d'échanger (entre enfant/entre l'enfant et l'équipe pédagogique/entre l'équipe pédagogique)
- d'écouter (les idées du camarade, de l'équipe pédagogique)
- de choisir son activité (l'enfant)
- de se sentir acteur de son séjour
- de parler de ce qui va et ne va pas (enfant, équipe pédagogique).

Une réunion est également organiser, après le coucher des enfants, ainsi l'équipe pédagogique pourra faire le bilan de la journée (durée maximale de 45 mn pour respecter le besoin de sommeil de l'équipe aussi)

K .Infirmierie

L'assistant sanitaire assurera 3 permanences :

- le matin de 8h à 9h45 (avec distribution des traitements lors du petit déjeuner)

- l'après-midi après le déjeuner de 13h15 à 14h00 (après distribution des traitements au repas du midi)
- le soir après les douches et avant le dîner de 17h30 à 19h

L . Le linge

L'animateur référent aide l'enfant à le gérer, il vérifie qu'il n'est pas en manque de vêtement ou de sous vêtement.

Un inventaire de linge sera effectué en début et en fin de séjour.

Le linge est lavé chaque jour le matin après que les enfants et les animateurs aient déposé celui-ci à la laverie (l'enfant et l'animateur peuvent mettre la machine en route si disponible).

M . Les sorties

Se feront soit à pied, soit pour les plus distantes en mini bus.

L'animateur disposera d'un téléphone portable pour toutes sorties au cas où un problème survienne.

Un animateur référent sera désigné pour chaque tâche à accomplir garantissant le bon déroulement de toutes sorties ou activités : « c'est le principe du qui fait quoi ? » décidé la veille en réunion.

N . L'argent de poche

Il est donné quand l'enfant sort en ville et repris à son retour.

L'argent est géré par l'enfant, avec l'aide de l'animateur si besoin.

Chaque achat doit recevoir l'aval de l'animateur encadrant la sortie.

O . Le téléphone

Les enfants utiliseront les points phones prévus à cet effet (bureau de Direction). Ils pourront s'y rendre pendant le temps libre.

En ce qui concerne les téléphones portables, ils sont autorisés sous certaines conditions :

- l'enfant ne pourra pas s'en servir pendant les activités, les repas, les réunions et la nuit. Il faudra le remettre à un animateur qui le donnera à l'enfant aux moments opportuns
 - o après les douches et avant le dîner (temps libre).
 - o Il n'est pas conseillé d'emmener le téléphone portable en séjour. Cela contribue aussi à l'apprentissage de l'autonomie de l'enfant. Il y a d'autres moyens de communication pour prendre des nouvelles de son enfant : appel sur le centre O....., appel à l'AVEI
 - o Le courrier : la correspondance écrite est importante, elle rassure l'enfant et/ou les parents. Il est nécessaire de faire en sorte que chaque enfant écrive un petit mot. Nous exigerons au moins l'envoi d'une lettre pour les parents. Mise à disposition de papiers et de stylos pour les enfants.

O . La cuisine

La confection des repas sera assurée par un cuisinier diplômé tout au long du séjour.

Lors de ses jours de repos hebdomadaire, il sera prévu un pique-nique pour le repas du midi et la confection du repas du soir sera assurée par la Directrice du séjour avec l'aide des enfants et d'un animateur.

C'est un choix assumé qui permettra de créer des liens et d'investir pleinement le jeune au centre du séjour.

Les jeunes auront en charge avec l'animateur la préparation des mets froids, la Directrice des mets chauds (achats de plats à réchauffer uniquement).

La cuisine est une activité riche en échanges et en apprentissages de la vie.

Ce projet s'inscrit dans une action éducative qui tient compte à la fois de l'individuel et du collectif en offrant aux enfants intéressés un espace socialisant mais aussi une passerelle vers l'autonomie.

XII - LA JOURNEE TYPE DES ENFANTS

08H00-09H45 : Levé échelonné, petit déjeuner habillé, linge, douche si besoin, rangement des affaires de la nuit, aération des chambres puis fermeture des fenêtres et volets en cas de chaleur), traitements, infirmerie

09H45-10H00 : Rassemblement, présentation activités du matin, échange, temps de parole
10H00-11H30 : Activités

11H30-13H15 : Retour d'activités, sanitaire, lavage des mains, repas

13H15-14H15 : Temps calme

14H15-14H30 : Rassemblement, présentation activités après- midi, échange, temps de parole

14H30-17H30 : Activités et goûter (16H30 goûter par activité ou en groupe si grande sortie)

17H30-19H00 : Temps libre, douche, tel, infirmerie (après la douche)

19H - 19H45 : Repas

19H45-20H15 : Temps calme, brossage des dents, sanitaire, pyjama (sauf si veillée extérieure), rassemblement, présentation veillée ou activités

20H45-22H : Activités ou veillée

22H00 : retour au calme, coucher et brossage des dents

22H30 : Extinction des lumières

XII - JOURNEE TYPE DE L'EQUIPE

PEDAGOGIQUE

06H45 : levé des animateurs (a adapté avec le levé des enfants plus ou moins tôt pour certains)

07H30-08H00: préparation petit déjeuner (membre de l'équipe pédagogique).
Les animateurs seront bien évidemment habillés, douchés (hygiène surveillée pour eux aussi)

08H00-09H45: avec les enfants rangement petit déjeuner, rangement des chambres, petite toilette, habillage des enfants si besoin de changer un teeshirt/un pantalon à la suite d'incident au petit déjeuner (SURTOUT EN CAS DE SORTIE EXTERIEURE !!!), l'équipe pédagogique au complet

09H45-10H00: Rassemblement, présentation de la journée, échange (équipe pédagogique au complet)

10H00-11H30: activités (2 membres de l'équipe pédagogique par activité)

11H30-13H15: rangement activités, temps calme, préparation au repas/mise du couvert (avec les jeunes), déjeuner (l'équipe pédagogique au complet), rangement, vaisselle (personnel technique et quelques jeunes volontaires selon planning)

13H15-14H15: Temps calme en chambre ou salle d'activités en petit groupe (4 membres de l'équipe pédagogique)

14H15-14H30: Rassemblement (équipe pédagogique au complet)

14H30-17H30: Activités (2 membres de l'équipe pédagogique par activité) et goûter

17H30-19H00: Temps libre (4 membres de l'équipe pédagogique), rangement activités, douche obligatoire, téléphone, infirmerie, traitements, préparation au repas (toute l'équipe pédagogique et jeunes selon planning)

19H00-19H45: Repas (équipe pédagogique au complet)

19H45-20H15: Rangement du repas avec les enfants selon planning (4 membres de l'équipe pédagogique), temps calme (toute l'équipe pédagogique)

20H15-20H30: Rassemblement (4 membres de l'équipe pédagogique), mise en place des veillées (reste de l'équipe)

20H45-22H: Activités ou veillée (3 membres minimum de l'équipe pédagogique)

22H-22H30 : Coucher (équipe pédagogique au complet)

XIII - L'INFIRMERIE

Elle sera installée dans un lieu où les traitements, produits de première nécessité et trousse de secours seront mis sous clés.

Des horaires de présence de l'Assistant sanitaire dans ce lieu sont définis : voir journée type.

Un classeur de soins avec fiche sanitaire (traitement, hygiène, surveillance du transit, incident...) individuelle pour chaque jeune y est installé pour le bon suivi durant tout le séjour, mais pour relever aussi des informations qui ne nous auraient pas été communiquées en amont de celui-ci et peuvent être utiles lors d'un éventuel prochain séjour.

Elle sera nettoyée et rangée quotidiennement et un inventaire des produits disponibles (fiches produits dans le classeur sanitaire) y sera fait tous les matins.

C'est l'Assistant sanitaire qui se charge de mettre les trousses de secours dans les véhicules lors de grandes sorties, ou de confier celles-ci à un animateur lors de sortie plage/ville/marché....

XIV - LES VEHICULES

Ce sont des véhicules de location, tout problème a un coût très élevé pour l'association. Il vous est demandé d'en prendre le plus grand soin, de conduire prudemment.

Lors de sorties, il est interdit aux enfants de monter seuls dans les véhicules et de les y laisser seuls !!!!

Ainsi une démarche est donnée au chauffeur (uniquement le chauffeur : « JE ») :

- Si « JE » dois faire une manœuvre « JE » la ferais quand tous seront dans le véhicule (animateurs et enfants).
- Le minibus reste éteint jusqu'au départ !!!
- Au départ, « JE » fais monter les enfants à l'arrière du minibus, « JE » m'assure que tous sont attachés, que rien ne gêne la fermeture de la porte et « JE » ferme la porte (interdit aux enfants trop de risques de casse, de porte claquée trop fort, de doigts coincés ou sectionnés), puis « JE » fais monter les derniers devant (animateurs et/ou enfants), « JE » vérifie que chacun est attaché (oui oui : adultes aussi !!) et « JE » ferme la porte.
- « JE » remplis le carnet de bord !!!!
- « JE » démarre et part.
- Au retour, « JE » fais le plein si besoin, et le véhicule sera garé dans le bon sens pour éviter de futures manœuvres. « JE » fais descendre tout le monde et « JE » ferme les portes après avoir vérifié que rien ne traîne dans le véhicule et que les enfants sont éloignés du véhicule.
- Ses deux démarches doivent être les mêmes sur le lieu de l'activité/la sortie : à l'arrivée et au départ !!!!

En outre :

- Un état des lieux sera fait avant et après chaque utilisation
- Un contrôle des niveaux sera fait tous les deux jours
- Un nettoyage quotidien sera fait (ramassage papier, vérification si affaires oubliées à l'intérieur ou non...)
- Un nettoyage complet en milieu et fin de séjour
- La Directrice notera chaque jour le nom des conducteurs des véhicules en plus de ce qui est noté dans le carnet de bord

Il vous est demandé de respecter les limitations de vitesses, voire de rouler un peu en dessous :

- Vous avez à votre charge lors de vos déplacements : les enfants du séjour, mais aussi vos collègues de travail !!!!
- Si une amende devait être envoyée au loueur, la loi ayant changé, l'association dénoncera le conducteur et vous devrez assumer votre contravention et la perte de points !!!!

XV – ANIMATEUR STAGIAIRE

Une attention toute particulière lui sera apportée.

Nous sommes garants de son début de parcours dans l'animation, et devons lui apporter les outils nécessaires à celui-ci et pour sa suite.

Nous nous devons d'avoir auprès de lui un rôle bienveillant, et formateur.

Il sera accompagné par deux animateurs BAFA complet, sous la référence, le regard et l'accompagnement bienveillant de la Directrice, qui lui apporteront leurs connaissances et des acquis solides pour la suite de son parcours

Il bénéficiera de trois entretiens individualisés :

- Un en début de séjour pour lui indiquer ce qui est attendu de lui, et savoir ce qu'il attend de son stage
- Un en cours de séjour afin d'évaluer si il arrive à mettre en place ses souhaits, qu'il répond aux missions confiés et si il a acquis de nouvelles connaissances
- Un en fin de séjour pour son évaluation, et lui permettre de déterminer ses forces et ses faiblesses afin de travailler dessus dans la suite de son parcours, il sera accompagné d'un animateur référent.

Il est évident que tout le long du séjour, il sera veillé par chaque animateur et pourra s'appuyer sur ses animateurs référents dès que nécessaire.

La Directrice aura aussi un regard régulier sur son accompagnement et s'inquiètera auprès de ses référents de son avancement et de ce qui doit être travaillé avec lui. Chaque réunion de l'équipe pédagogique lui permettra de s'exprimer librement, sans jugements (idem pour les autres animateurs, l'assistant sanitaire et la Directrice).

Il sera écouté et entendu dans ses propositions et ses demandes.

XVI - La Directrice

Elle souhaite être présente auprès des animateurs sur des temps indéfinis dans la journée, pour jouer un rôle bienveillant et formateur continu, sans qu'ils se sentent surveillés en permanence.

Elle partagera donc des moments forts du quotidien avec eux et les enfants : levé, douche, petits déjeuners, repas, coucher, et pourra ainsi être un soutien en cas de besoin.

Elle laissera sa place à l'animateur dans les temps d'activités, temps calme et libre. Mais se garde la possibilité d'être présente physiquement au moins deux fois par semaine sur ces temps, et lors d'activités (plus si nécessaire en soutien).

Elle souhaite être auprès des jeunes car il est possible qu'elle remarque des choses que l'on ne voit pas dans un quotidien soutenu avec un public spécifique, et elle souhaite aussi partager avec ces jeunes des temps forts de la vie du séjour : elle est animatrice comme chacun à l'origine et n'a pas perdu son envie d'animer.

Elle est disponible à toute heure du jour et de la nuit, s'engage à intervenir si la situation n'est plus gérable entre enfant/enfant, enfant/adulte, ou adulte/adulte.

Elle sera à l'écoute de chacun et chacune, et saura entendre les besoins, requêtes, insatisfactions ou satisfactions de tous : enfants et adultes.

XVII - EVALUATION

La Directrice ainsi que son équipe pédagogique se réuniront tous les soirs après le coucher des enfants pour :

- le bilan de la journée
- les difficultés rencontrées
- l'organisation du lendemain

Une évaluation aura lieu en fin de séjour auprès de l'équipe pédagogique et auprès des jeunes

Chaque animateur et jeune recevra une fiche d'évaluation pour savoir si ses objectifs ont été :

- très satisfaisant
- satisfaisant
- assez satisfaisant
- non satisfaisant

XVIII - NOTA BENE

Sanitairement :

- Toute apparition de lésions cutanées, grattages non habituels (enfants ou adultes) devront faire l'objet d'une déclaration à l'infirmerie (de nombreux cas d'invasion de poux, de gale, mycoses et autres apparaissent sur les lieux de vie en collectivité actuellement) afin de prévenir toute propagation et mettre rapidement en place les mesures sanitaires nécessaires.
- Tous coups, griffures, morsures, accident bénin ou non (enfant ou adulte) devront être immédiatement signalé à l'infirmerie puis à la direction et déclaré sur un recueil mis en place à cet effet
- La sexualité devra être abordée avec les plus grands en cas de découverte de « romance » de colonie si celle-ci paraissait être à un niveau élevé, et ou une suspicion de rapport caché pourrait vous alerter.

- Un rappel aux règles de vie en collectivité peut être fait : pas de rapports trop rapprochés sur le séjour

Si cela ne suffisait pas et que vous pensez que cela pourrait aller plus loin :

- C'est l'Assistant sanitaire qui se charge de la sensibilisation concernant la sexualité auprès des jeunes et la Directrice
- L'Assistant sanitaire et la Directrice feront un rappel aux règles de vie et une nouvelle sensibilisation plus vive si besoin
- Il sera intégré à la pharmacie des préservatifs

CE QUE DIS LA LOI...

Ici je souhaite faire un rappel à la loi :

- Il est strictement interdit de consommer, introduire et /ou distribuer de l'alcool sur le séjour.
- Les substances illicites sont prohibées sur le séjour.

Tout contrevenant à la loi sera immédiatement exclus du séjour définitivement

Ce projet pédagogique a été rédigé par Mme PAINOT Adeline :

Il lui appartient

Il est strictement personnel

Il ne peut pas être utilisé à des fins autres que son but d'origine, n'être reproduit ou distribué sans son accord

